

Journées nationales des professionnels des **IME** et **IEM** 2019
du 14 au 16 octobre 2019

Centre
Prouvé
Nancy
(54)



0-100 SOLUTIONS
L'AVENIR DES IME-IEM
FACE AUX DEFIS DU VIRAGE INCLUSIF



Composition du Coprep :

- BIENAIME Bruno** ■ *IME Le Bois l'Abbesse* ■ Haute-Marne (52)
BOIVIN Jessica ■ *CREAI Grand Est*
BOURDALEIX Anny ■ *ANCREAI*
DILLY Frédérique ■ *IEM APF* ■ Moselle (57)
GRUSELLE Audrey ■ *IME EDPAMS* ■ Ardennes (08)
ISIDORE Delphine ■ *IME APEI de l'Aube* ■ Aube (10)
JANSON-LORGNE Mathilde ■ *IME ACPEI* ■ Marne (51)
KHADA Jamel ■ *IEM OHS* ■ Meurthe-et-Moselle (54)
KIPP Marie-Clothilde ■ *IME Adèle de Glaubitz* ■ Bas-Rhin (67)
LE BARS Aurélie ■ *IEM AAIMC* ■ Marne (51)
MARMONT Thibault ■ *CREAI Grand Est*
MICHAUT Murielle ■ *IME ADAPEIM* ■ Meuse (55)
PATENOTRE-MARTIN Edith ■ *IME APEI de l'Aube* ■ Aube (10)
PREVOST Florent ■ *IFPRO UGECAM NE* ■ Vosges (88)
ROGNON Stéphane ■ *IMPRO CMSEA* ■ Moselle (57)
SIMON Adeline ■ *CREAI Grand Est*
SIMON Véronique ■ *IME ARSEA* ■ Haut-Rhin (68)

Avec le soutien de :



assureur militant

Crédit Mutuel

 **appel medical**
groupe randstad



Renseignements :

CREAI Grand Est :

- 03 26 68 35 71
- 03 83 37 90 81
- chalons@creai-grand-est.fr
- nancy@creai-grand-est.fr
- strasbourg@creai-grand-est.fr

ANCREAI :

- 01 53 59 60 40
- ancreai@ancreai.org

0-100 solutions

L'avenir des IME-LEM face aux défis du virage inclusif

Qualifiées de « révolution douce »¹, les réformes législatives des lois 2000 ont posé les bases d'une mutation en profondeur du secteur médico-social. Le virage inclusif apparaît aujourd'hui comme une « révolution copernicienne » à l'ensemble des acteurs concernés. Les changements sont en effet perceptibles aux niveaux de l'organisation des établissements, du profil et de l'accompagnement des jeunes, des coopérations avec les familles, de l'articulation de l'offre territoriale. Les contours d'un nouveau paysage médico-social se dessinent autour d'une approche résolument situationnelle.

Le chantier global de transformation de l'offre, piloté au niveau national et activé dans les territoires régionaux et de proximité, réinterroge ainsi le secteur médico-social dans son organisation actuelle. Dans une perspective inclusive et avec l'objectif de construire une modularité de réponses « adaptées et efficaces dans une logique de parcours », l'offre est étudiée en termes de prestations répondant aux besoins de la personne. En revisitant le format actuel des établissements, le projet SERAFIN-PH suscite de nombreuses interrogations quant à ses possibles impacts sur les dispositifs existants : *quelles transformations induit-il dans les pratiques ? Comment les accompagnements vont-ils être pensés et aménagés au regard de la nomenclature ?*

Au niveau territorial, la primauté du recours au milieu « ordinaire » (mainstream) amène les établissements à organiser différemment leurs modalités d'intervention. *Comment alors gérer la coordination entre intervenants multiples et de cultures professionnelles différentes ? Quels rôles peuvent jouer les professionnels des instituts médico-éducatifs (IME) et des instituts d'éducation motrice (IEM) pour favoriser voire garantir la cohérence des projets d'accompagnement ? Comment organiser cette transition*

des accompagnements en dehors des murs de l'institution, au niveau des unités d'enseignement notamment, mais également en aval de l'accompagnement en IEM ou IEM ? Comment les établissements s'approprient-ils les nouveaux dispositifs d'action médico-sociale tels que les plateformes de service ou les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) ? Comment adaptent-ils les réponses à la diversité des publics accueillis – en termes de problématiques de santé, mais également d'amplitude d'âges ?

En outre, les équipes des IME et IEM sont nombreuses à observer la complexification des situations des jeunes accompagnés, ainsi que celle de leur entourage familial ou familial. *De quel recul dispose-t-on sur la mise en œuvre de la mission Une Réponse Accompagnée Pour Tous ? L'instauration des plans d'accompagnement globaux² (PAG) et le plan de prévention des départs non souhaités vers la Belgique³ ont-ils produit les effets escomptés par le législateur ?*

L'avancée des connaissances scientifiques (disability studies) contribue tout autant à l'évolution des modes d'analyse et des stratégies d'action pour répondre aux problématiques des jeunes, et accompagner leur chemin vers l'autonomie et l'autodétermination⁴. *Mais de quelles manières ces avancées se concrétisent-elles dans les pratiques professionnelles ? Quels en sont les impacts sur les projets d'accompagnement des jeunes, et au-delà sur leur projet de vie ?*

Ce contexte d'évolution multifactorielle invite à repenser et réinventer l'écosystème autour des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap. *Au final, comment les IME et les IEM relèvent-ils les différents défis du virage inclusif dans lequel est engagée l'action médico-sociale ?*

1. Barreyre, Jean-Yves. « Les implicites d'une révolution douce », Vie sociale, vol. 4, no. 4, 2010, pp. 9-16.

2. Article 89 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

3. INSTRUCTION N° DGCS/3B/DSS/1A/CNSA/2016/22 du 22 janvier 2016 relative à la mise en œuvre du plan de prévention et d'arrêt des départs non souhaités de personnes handicapées vers la Belgique.

4. Voir par exemple l'expertise collective INSERM sur les déficiences intellectuelles, menée par le Pr Vincent Desportes à la demande de la CNSA (<https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/deficiences-intellectuelles>)

Les mutations profondes

Lundi 14 octobre 2019, de 14h à 17h30

Accueil à partir de 13h

- 13h00 : **Accueil des participants**
Emargements et remise des pochettes et badges individuels
Accueil café
- 14h00 : **Ouverture : Discours des journées**
- 14h45 : **Conférence d'ouverture (30 min). L'éducation inclusive en Europe**
- Murielle MAUGUIN, Directrice des études à l'INSHEA, maître de conférences en droit public
- 15h30 : **Table ronde De la RAPT aux territoires 100% inclusifs. Retours d'expérience**
Animation Thibault MARMONT
- Marina DROBI, Comité interministériel du handicap
- Hervé SCHMITT, Directeur de la MDPH de la Marne
- René BANDOL, Directeur général ARSEA
- Anne HAREL, élue et Présidente de la Commission des Solidarités du Département de la Manche
- Sylvie GATE, élue et membre de la Commission des Solidarités du Département de la Manche
- 16h45 : **Table ronde : SERAFIN-PH. Avances et perspectives de la réforme de la tarification**
Animation : à définir
- Intervenants à déterminer
- Jeoffrey HADET, Directeur IME Fondation Lucy Lebon
- Vanessa BALTHAZARD, Directrice MAS OHS

Vivre en société inclusive

- 7h45 : **Accueil des participants** - émargement
- 8h45 : **Conférence plénière : Favoriser la participation citoyenne et la prise de décision. Promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de handicap**
- Barbara FONTANA LANA, Chargée d'enseignement et de recherche au Département de Pédagogie spécialisée de l'Université de Fribourg
- Estelle BLANCHARD, Président Association TEDALI, mère de deux enfants autistes
- Sabine TRITON, mère d'une jeune fille polyhandicapée
- 10h30 : **Pause-café**
- 11h00 : **Table ronde : Vivre en société 100% inclusive.**
- Stéphane CORBIN, Directeur de la Compensation à la CNSA
- Alain BOUHOURS, Chef du bureau de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, DGESCO
- Carine BOUJILLY, Chef de service IME Raymond Carel, AEIM
- Marcel DURIEZ, Directeur des Papillons Blancs de Lille
- Sonia CARDONER, CREJH Bas-Rhin
- 12h30 : **Déjeuner**

Mardi 15 octobre 2019

de 8h45 à 12h30

de 14h à 17h30

Ateliers

Deux ateliers au choix :

- 1 Les «**nouveaux dispositifs**» en IME et IEM. Nouvelles coopérations, nouveaux accompagnements ?
- 2 Numérique & co-éducation. Les usages multiples des **NTIC** en IME et IEM
- 3 Coordination, externalisation : les **métiers en changement**
- 4 L'**insertion professionnelle** des jeunes en IME & IEM : quels leviers pour l'inclusion ?
- 5 Accompagner le **passage à l'âge adulte**
- 6 **Accueillir et accompagner 365 jours par an** : de nouvelles réponses aux besoins des familles et des jeunes
- 7 **Accompagner** les équipes professionnelles **au changement** : entre défis et enjeux
- 8 L'accompagnement des **situations complexes** : acteurs ressources ou jeux d'acteurs ?
- 9 Apprendre l'autonomie avec la **pair-aidance**
- 10 La **scolarité inclusive** se décline au pluriel
- ▲ ■ 11 Quelle inclusion pour les personnes en situation de **grande dépendance** ?



14h00 : **Atelier 1**

15h30 : **Pause et changement d'ateliers**

16h00 : **Atelier 2**

17h30-18h30 : **Concert Percujam**

Mercredi 16 octobre 2019
de 9h à 12h

Prendre en compte la complexification des situations
pour une meilleure fluidité des parcours

8h30 : **Accueil des participants**

Emargement et remise des attestions de formation
Accueil café (dès 8h00)

9h00 : **Conférence plénière : Quand les troubles du comportement font rupture. Comprendre, prévenir et gérer les situations de violence chez les jeunes accompagnés**

- Alexandre NOVO, Pédopsychiatre, chef de clinique au CHU de Reims
- Jean FURNEMONT, Directeur Institut Louis Marie, Belgique

10h15 : **Pause**

10h45 : **Table ronde : Favoriser l'accès à la santé des jeunes en IME et IEM**

- Christian MINET, Président AAIMC Nord Est,
- Christelle DIDIER, CHU de Brabois
- Stéphane ROGNON, Directeur IMPro La Horgne - CMSEA

11h45 : **Clôture des journées**

- Jacques NODIN, Président de l'ANCREAI



..... Ateliers

Atelier 1 : Les «nouveaux dispositifs» en IME et IEM. Nouvelles coopérations, nouveaux accompagnements ?

Le PCPE s'inscrit dans le cadre de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) piloté par Marie Sophie Desaulé suite au rapport Piveteau. Cette mise en exergue de la notion de parcours rend incontournable la nécessité pour chaque personne en situation de handicap de bénéficier de soins et d'accompagnement adapté à ses besoins. Cette démarche vise à créer les conditions nécessaires permettant d'assurer la continuité du parcours des personnes en situation de handicap. En complétant l'offre médico-sociale, le PCPE propose une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants

Ce dispositif s'adresse à toutes personnes en rupture de parcours médico-social ou pour qui le maintien dans l'établissement représente une difficulté importante, du fait de l'inadaptation du service du fait de l'évolution du handicap

Le PCPE par son intervention organise une réponse médico-sociale combinant l'institutionnel et le libéral à partir des besoins exprimés de la personne

Pour autant, ce nouveau dispositif du fait d'un cahier des charges suffisamment large permet à chaque opérateur de penser un projet PCPE adapté à ses représentations. Oscillant entre la coordination de parcours l'accompagnement, la réponse aux besoins des personnes se déclinent différemment selon les territoires.

Tout en œuvrant pour la mise en œuvre de parcours inclusif, le PCPE doit aussi être un indicateur et concourir à un état des lieux des besoins au sein des institutions et services médico-sociales.

Animateur : Frédérique DILLY, Directrice de l'IEM de Saint-Julien-lès-Metz (Moselle)

Intervenant : Rachel COT, chef de service Section d'Education Association Bois l'Abbesse (Haute-Marne)

Paolo ZAMBON, Directeur du Pôle enfance ADAPEI d'Eure-et-Loir (Centre Val de Loire)

Atelier 2 : Numérique & co-éducation. Les usages multiples des NTIC en IME et IEM

Nous sommes à l'ère de la transition numérique. Presque toutes les familles disposent d'outils de communication, qui, de l'ordinateur à la tablette en passant par le smartphone leurs permettent d'accéder à des contenus d'informations très variés, et de modifier leur manière d'interagir avec leur environnement.

De leur côté, les Etablissements médico-sociaux ne se tiennent pas à l'écart de ce virage technologique qui tend à modifier en profondeur les usages et les pratiques professionnelles.

Par ailleurs, la relation d'aide à la personne se fonde avant tout sur l'oral et toute tentative de l'envisager autrement est davantage perçue comme une standardisation déshumanisante plutôt qu'un réel progrès. Plus que financier et technique, l'enjeu se situe donc sur le plan culturel. Ainsi le secteur peut-il s'engager dans la voie de la transformation numérique sans y perdre son âme, et par quels moyens ?

Animateur : A déterminer

Intervenant : Intervenant à déterminer - OHS (Meurthe-et-Moselle)

Alexandre RONDEAUX, Chef de service IME le Joli Coin (Haute-Marne)





..... Ateliers

Atelier 3 : Coordination, externalisation : les métiers en changement

Organisation en filières, en tuyaux d'orgue, spécialisation des institutions... A chaque pathologie, à chaque type de déficience, voire à chaque syndrome son dispositif, sa filière. Quid des enfants cumulant les pathologies ou les déficiences ?

Avec l'avènement des Groupements opérationnels de synthèse, les services accompagnant les enfants et leurs familles ont désormais la charge de créer des parcours spécifiques pour ces enfants en situation complexe. C'est maintenant ensemble qu'il faut construire une solution, qu'il faut innover pour répondre à un besoin particulier. Or, comment dépasser le choc des cultures pour collaborer à un projet commun ?

C'est dans ce type d'espace, que de nouveaux métiers apparaissent à la croisée des domaines du social, du médico-social et du sanitaire. On parle ainsi de « gestionnaire de cas », « case manager », « coordinateur de projet ou de parcours » autant de titres qui visent à nommer celui qui coordonne. Cependant quels sont les rôles de ces nouveaux métiers ? Quelles sont leurs places ? Et quelles places pour les enfants dans ce nouvel accompagnement ?

Animateur : Marie-Clotilde KIPP, Directrice du Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz (Bas-Rhin)

Intervenant : Ornella RICCHIUTI, chargée de mission, Association des Papillons Blancs d'Alsace (Haut-Rhin)

Elodie LAGACHE, Coordinatrice Equipe relais Handicap Rare (Meurthe-et-Moselle)

Atelier 4 : L'insertion professionnelle des jeunes en IME & IEM : quels leviers pour l'inclusion ?

Il y plus d'une décennie, la loi du 11 février 2005 inscrivait l'intégration professionnelle des personnes handicapées comme un élément à part entière de leur citoyenneté. Il était alors question de s'appuyer sur les dispositifs de droits communs pour y parvenir, utilisant si nécessaire des dispositifs spécifiques.

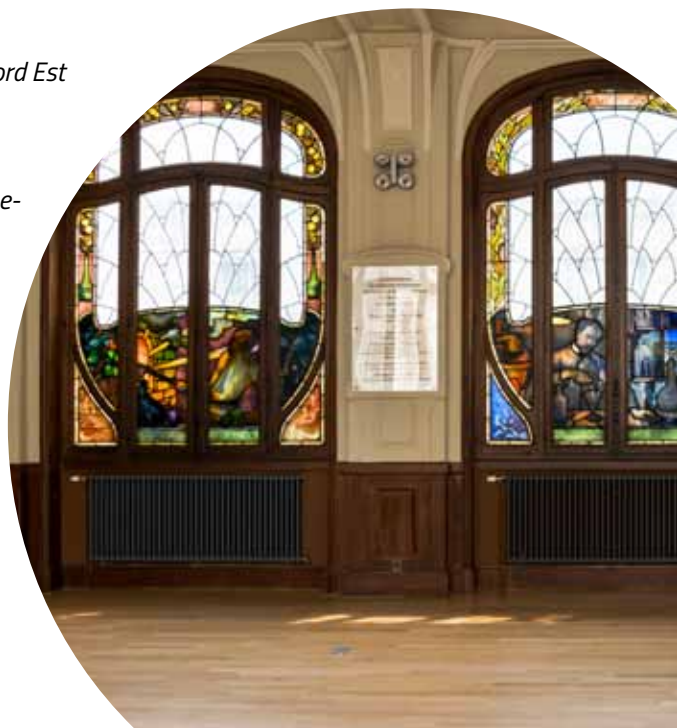
Le législateur à travers la loi du 05 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé les obligations d'emploi des personnes handicapées dans les entreprises et même si les décrets d'application sont à venir, la vision inclusive demeure, elle est même renforcée.

Mais les travailleurs handicapés témoignent de la rigidité et la faible fluidité entre le milieu protégé et le milieu ordinaire. Et sur le terrain, les professionnels s'interrogent. Car s'il est nécessaire sous le prisme de ces nouvelles obligations, d'améliorer les modalités d'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap, l'insertion professionnelle en milieu ordinaire reste inaccessible pour bon nombre de personnes du fait même de leur handicap. Comment alors développer des dispositifs expérimentaux ou novateurs pour répondre à cette problématique de l'insertion ?

Animateur : Florent PREVOST, Directeur de l'IF Pro Darney, UGECAM Nord Est (Vosges)

Intervenant : Anne BAUMONT, Chef de service IMPro La Horgne, CMSEA (Moselle)

Isabelle GERARDIN, Conseillère technique CREA Bourgogne-Franche-Comté (Bourgogne-Franche-Comté)





..... Ateliers

Atelier 5 : Accompagner le passage à l'âge adulte

On peut légitimement se poser la question, quel serait l'impact qu'aurait un établissement accueillant des enfants et adultes de 6 à 25 ans qui ne réfléchirait pas à une façon de différencier enfants, adolescents et adultes.

La trajectoire de l'usager en IME se ponctue par des changements de groupe, le passage en ateliers, l'expérimentation de temps de stages à l'extérieur... Est-ce suffisant ?

L'IME doit-il construire un rapport différent lors du passage à ce nouveau statut ? Dans son parcours en IME, accompagner le passage de l'unité adolescent à celle de jeune adulte peut se questionner sous deux angles :

- Comment positionnons-nous ce jeune majeur dans ses nouveaux droits ? Quelle nouvelle place lui reconnaissons-nous ? A quelles décisions l'associons-nous pour la conduite de son parcours de vie ?
- Le rapport des professionnels avec l'usager majeur doit-il évoluer et s'écarter de la position qui, peut-être, était de mise avec l'enfant plus jeune qu'il était précédemment ? Quelle est la posture des professionnels face à cet adulte ?

Animateur : Edith MARTIN, IME, APEI de l'Aube (Aube)

*Intervenant : Christine SOLMON, Chef de service Dispositif 16-25, Le Pré de la Bataille (Normandie)
Intervenant à déterminer*

Atelier 6 : Accueillir et accompagner 365 jours par an : de nouvelles réponses aux besoins des familles et des jeunes

L'accompagnement d'un enfant, d'un jeune par un établissement est une réponse pour l'enfant pour en termes d'autonomie, de socialisation, d'accès à des enseignements adaptés. Mais l'admission dans un établissement est également une réponse pour les parents, aidants qui peuvent ainsi retrouver du temps pour se reposer, pour des activités personnelles.

Toutefois, les établissements accueillant des enfants en situation de handicap ne sont que très rarement ouverts 365 jours par an et n'accueille pas forcément l'enfant 24h par jour. La recherche d'un relai devient alors parfois une nécessité pour couvrir les temps où des professionnels ne peuvent pas intervenir et apporter des solutions aux familles, soit sur les temps « péri-établissement » soit sur les temps de fermeture de l'établissement. Dans ce dernier cas, les solutions exploitées passent parfois par le maintien de liens pendant les courtes périodes par téléphone, ou par la recherche de partenariat pour mettre en place des accompagnements temporaires. Mais l'on peut aussi penser à la possibilité de trouver des relais pour mettre en place des actions sur les loisirs, sur les activités culturelles, sportives ou autre en parallèle de l'accompagnement en IME ou IEM.

Animateur : Stéphane ROGNON, IMPro La Horgne, CMSEA (Moselle)

Intervenant : Yves RIZK, Directeur de Pôle, AEIM (Meurthe-et-Moselle)

Rachelle LE DUFF, Chef de service conseillère technique CREAI Bretagne





..... Ateliers

Atelier 7 : Accompagner les équipes professionnelles au changement : entre défis et enjeux

Le secteur social et médicosocial est en perpétuel évolution. Il se transforme non seulement à la vitesse des réformes tarifaires, mais aussi au rythme des changements de réglementations et des nouveaux paradigmes qui sous-tendent l'action sociale, la pédagogie, l'état des sciences humaines, ...

Aujourd'hui la logique de parcours succède à la logique de place. Les situations complexes des personnes accompagnées ou en attente de l'être exigent de la part des cadres de nos organisations, des capacités de plus en plus élevées d'analyse et un imposant savoir faire managérial pour réinventer des réponses. Ces dernières, de part leurs caractères composites, mettent en exergue les notions de coordination, de cohérence et d'efficacité.

Dans cette période d'accélération du changement et dans ce contexte complexe d'interventions pluri disciplinaires, comment accompagner les professionnels pour qu'ils s'approprient les nouveaux enjeux ? Quels sont les facteurs qui favorisent la réussite ou l'échec d'un changement ? Comment dans un système complexe fait de contradiction, d'incertitude générer de la confiance et de l'implication ?

Animateur : Jamel KHADA, Directeur IEM, OHS (Meurthe-et-Moselle)

Intervenant : Valérie WINDAL, Directrice du SESSAD de Berck, PEP 62 (Pas-de-Calais)

Bruno CHESNEAU, Directeur Général PEP du Cher (Cher)

Atelier 8 : L'accompagnement des situations complexes : acteurs ressources ou jeux d'acteurs ?

La notion de « situation complexe » recouvre de multiples parcours ayant pour point de commun de multiplier les acteurs intervenant auprès de la personne. Pour les plus jeunes, des services tels qu'un établissement médico-social, le secteur sanitaire ou encore la protection de l'enfance peuvent être amenés à accompagner le même enfant. A l'âge adulte, différents services dans le secteur du handicap, de l'insertion professionnelle, de l'insertion sociale, ou encore du secteur sanitaire, pour les plus courants, sont également amenés à collaborer au profit de la personne qu'ils accompagnent.

Cependant, la coopération des professionnels et des services qu'ils mettent en œuvre peut s'avérer également complexe, au regard des modalités de fonctionnement de chaque acteur. Ainsi comment coordonner le parcours à travers des méthodes mais aussi des outils d'évaluation communs ? Certaines ressources ne peuvent-elles pas être mutualisées au profit des personnes au centre des dispositifs, les usagers ?

Animateur : Véronique SIMON, Directrice IME Pays de Colmar, ARSEA (Haut-Rhin)

Intervenant : Véronique HERVE, Directrice IME Le Tremplin, ACPEI (Marne)

Patricia FIACRE, Conseillère technique CREA Nouvelle Aquitaine (Nouvelle Aquitaine)





Atelier 9 : Apprendre l'autonomie avec la pair-aidance

Le projet d'une société inclusive repose sur le double objectif de l'autonomie des personnes handicapées et de leur participation sociale et citoyenne. Celui-ci doit être pensé à chaque étape du parcours des jeunes et dans toutes ses dimensions pour ainsi proposer un accompagnement dynamique qui prenne en compte l'ensemble des besoins individuels. Comme le précise Pascal Jacob¹, « l'autonomie c'est savoir gérer ses dépendances », et cela s'apprend tout au long de la vie.

La question est alors la manière dont on va accompagner ces jeunes et les associer à l'élaboration de solutions en vue de développer leur pouvoir d'agir et de construire leur autonomie. Pour cela, il est essentiel de construire un environnement qui va leur permettre « d'apprendre l'autonomie » et d'élargir leurs possibilités d'action. Cela nécessite notamment d'interroger ce que chacun peut faire grâce aux outils, approches éducatives, aménagements environnementaux, etc. mis en place, mais aussi de prendre en compte l'apport original et bénéfique de l'entraide et l'émulation par les pairs.

Cet atelier propose d'aborder cette approche spécifique qu'est la pair-aidance en explorant et questionnant des projets originaux de pair-aidance mis en œuvre avec des adolescents et jeunes adultes.

Animateur : Anny BOURDALEIX, Responsable des Etudes ANCREAI, (Ile-de-France)

Intervenante : Alicia JOVIN, Chargée de mission Pair accompagnement et Empowerment, Croix Rouge Française (Ile-de-France)

Sylvie CHOLLET, Chef de service Junior Association, Institut Don Bosco (Nouvelle Aquitaine)

1. Pascal Jacob, « Il n'y a pas de citoyens inutiles », Dunod, 2016

Atelier 10 : La scolarité inclusive se décline au pluriel

Parmi les différents domaines de vie concernés par le virage vers une société inclusive, la scolarité occupe une place particulière, et suscite d'importants débats parmi les professionnels comme parmi les parents. L'objectif de promouvoir une scolarité inclusive interroge en effet l'organisation des réponses, autant qu'il bouleverse les représentations sur la place des personnes en situation de handicap dans notre société.

Les apports scientifiques ont permis d'affirmer les capacités d'évolution cognitive de tous les enfants, invitant ainsi à reconsidérer les stratégies pour favoriser leurs apprentissages et au-delà, le développement de leur autonomie. Dans ce contexte, il incombe aux acteurs de repenser les cadres et modalités de scolarisation de tous les enfants en situation de handicap.

Pour autant, chaque jeune est singulier et nécessite un enseignement et un accompagnement scolaire adapté à ses besoins individuels, qui lui permette de réaliser des apprentissages à sa mesure dans un environnement bénéfique. Face à ces besoins pluriels, une éducation inclusive nécessite de penser le déploiement de modalités de scolarisation diversifiées, ancrées sur le développement de passerelles et de coopérations entre le milieu scolaire et le secteur médico-social.

Cet atelier propose de partager des expériences innovantes développées par les acteurs du secteur médico-social en lien avec l'Education Nationale, dans lesquelles l'inclusion se décline en une diversité de modèles, résulte d'une co-construction et reste continûment vigilante à la réussite du parcours de formation de l'enfant.

Animateur : Bruno BIENAIME, Directeur Général Adjoint, Association Le Bois l'Abbesse (Haute-Marne)

Intervenante : Roselyne DENIS, Directrice du pôle Autisme, ADAPEI Corrèze (Corrèze)

Grégory GADALOU, Directeur ESHM Chanteranne, Académie de Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme)



..... Ateliers

Atelier 11 : Quelle inclusion pour les personnes en situation de grande dépendance ?

Avec l'ambition de construire une société inclusive pour les personnes en situation de handicap, les politiques publiques impulsent depuis plusieurs années une révolution législative, institutionnelle et culturelle. Ce mouvement s'est accéléré avec l'annonce de l'objectif de « virage inclusif » visant la transformation de l'offre existante afin de favoriser et accompagner une vie en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap. Il s'agit dorénavant d'atteindre des « Territoires 100% inclusifs ».

Le sens d'une inclusion envisagée selon cette approche « absolue », avec la perspective d'une vie en autonomie « au cœur de la cité », interroge particulièrement les équipes des établissements médico-sociaux. Tout projet inclusif nécessite de croiser attentes et besoins de la personne afin d'y apporter des réponses adaptées pour favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne et la participation sociale. Sa mise en œuvre implique de développer les échanges avec l'environnement « ordinaire » dans tous les domaines : gestion de la vie quotidienne, santé, vie sociale et culturelle, etc. Mais comment mettre en actes un projet inclusif pour des personnes très dépendantes ayant besoin d'un accompagnement spécifique et intensif ? Comment appréhender et concevoir un projet de vie hors d'un contexte « spécialisé » et d'un plateau technique adapté aux besoins spécifiques ?

En réalité, les initiatives existantes dans le secteur médico-social mettent en évidence le caractère polymorphe de l'inclusion. Il ne peut en exister de modèle unique car chaque projet repose sur la singularité des personnes accompagnées.

Les témoignages présentés pendant cet atelier permettront d'aborder ces différentes questions et d'amorcer une réflexion sur le sens, les conditions de faisabilité et les modalités de réalisation de l'inclusion pour les personnes les plus dépendantes.

Animateur : A déterminer

*Intervenant : Virginie SONIGO, Directrice IMP Les amis de Laurence, Association Notre-Dame de Joye (Paris)
Antonio TEIXEIRA, Directeur IME L'Espérance - Les Sittelles, ADAPEI Rhône-Alpes (Rhône)*



Renseignements pratiques :

Lieu :

- ▶ **CENTRE PROUVÉ** ■ 1 place de la République
54063 NANCY

Par train : Le Centre Prouvé se situe à 100m de la Gare de Nancy.

Par avion : Lorraine Airport

Par route : de Paris : A4 ou N4 ; de Strasbourg : A33, A4 ; de Metz : A31 ; d'Epinal : N57

Deux parkings souterrains sont disponibles : le parking Prouvé et le parking Thiers.



Organisation :

- ▶ **CREAI GRAND EST** ■ Cité Administrative Tirlet
Bât. 3 ■ 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Site : www.creai-grand-est.fr - 03 26 68 35 71
- ▶ **ANCREAI** ■ 3-5 rue de Metz 75010 PARIS
Site : www.ancreai.org - 01 53 59 60 40

Informations générales :

Inscriptions :

Coût des journées :

- ▶ **400 €** par participant jusqu'au 15 septembre 2019
- ▶ **460 €** par participant à partir du 15 septembre 2019

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation, l'information doit être transmise au CREAI Grand Est par écrit avant le 15 septembre 2019. Les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 80 euros par participant, correspondant aux frais administratifs. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises à tout moment.

Les inscriptions se font uniquement en ligne.
Les paiements peuvent se faire par chèque (à l'ordre du CREAI Grand Est) ou virement (IBAN 15629 02901 00034545440 69 - BIC CMCIFR2A).

Les Journées Nationales IME IEM 2019 sont admissibles à la formation par les OPCA, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

Numéro projet UNIFAF : 36623F
Les CREAI Grand Est sollicite l'ANDPC pour la valorisation des journées nationales IME IEM 2019 au titre du PDC (n° d'agrément 7676).

Formulaire d'inscription en ligne : <https://is.gd/TkZHB6> - ou rendez-vous sur le site du CREAI Grand Est : www.creai-grand-est.fr > Animation et Journées > Journées nationales > Journées à venir